

LA NEUROMODULATION SACRÉE

Ce traitement chirurgical consiste à envoyer, à l'aide d'électrodes, de faibles impulsions électriques aux nerfs sacrés (situés sous le sacrum) qui commandent vos intestins, votre vessie et votre sphincter anal.

Cela stimulera différents muscles et viendra grandement améliorer la coordination de votre fonction intestinale, vésicale et anale. D'habitude, ce type de traitement se fait en deux étapes :

- La phase d'essai (PNE)
- L'implantation permanente des électrodes et du neurostimulateur

Dans certains cas, l'implantation permanente se fait en deux temps (d'abord, l'implantation des électrodes permanentes; ensuite l'implantation du neurostimulateur). Votre médecin spécialiste en neurostimulation vous informera des étapes prévues pour vous.

LA PHASE D'ESSAI (PNE)

Une fine électrode est introduite au niveau du sacrum sous anesthésie locale. Elle est reliée à un neurostimulateur externe, porté en bandoulière ou à la taille. Le neurostimulateur envoie des impulsions électriques aux nerfs sacrés via l'électrode.

Cette phase d'essai permet d'évaluer si les impulsions peuvent améliorer vos symptômes liés à votre fonction vésicale ou intestinale/anale. **La durée de l'essai est généralement de 7 à 20 jours.**

La période d'essai vous permet de tester l'efficacité du traitement et la tolérance aux réponses de la stimulation *avant* l'implantation d'électrodes et d'un neurostimulateur interne permanent.

RECOMMANDATIONS LORS DE LA PHASE D'ESSAI

1. **Ne prenez pas de bain ou de douche.** Lavez-vous avec une débarbouillette pour garder vos pansements propres et secs en tout temps, jusqu'au retrait du pansement et des électrodes.
2. **Solidifiez le pansement s'il se décolle.** Au besoin, il faut ajouter d'autres pansements par-dessus celui que vous avez déjà. Ne retirez jamais le pansement déjà existant.
3. **Évitez certains vêtements et mouvements.** Pour prévenir le déplacement de l'électrode temporaire, évitez :
 - les vêtements et sous-vêtements ajustés;

- de vous pencher;
- de vous étirer ou de faire des torsions de votre dos;
- les mouvements brusques et répétitifs.

4. **Limitez tout travail domestique et extérieur non essentiel.** Gardez à l'esprit qu'il ne faut pas déplacer l'électrode temporaire.
5. **La marche est permise.**
6. **Tentez d'utiliser le neurostimulateur en tout temps.** La stimulation doit rester confortable et agréable. Au besoin, ajustez l'intensité de la stimulation à l'aide de la télécommande. Vous pouvez temporairement arrêter la stimulation si elle provoque de la douleur.

Télécommande : fiez-vous au guide d'utilisation du fabricant, remis lors de l'installation de l'électrode temporaire.

7. **Tenez un journal de bord détaillé.** Selon votre problème de santé, on pourrait vous demander de noter les observations ci-dessous.

Selle : fréquence, aspect et épisodes d'incontinence ou de constipation.

Urine : fréquence, quantité, épisodes d'incontinence ou de rétention, nombre de cathétérismes nécessaires et volume d'urine lors des mictions ou des cathétérismes, intensité de la douleur.

L'IMPLANTATION PERMANENTE DES ÉLECTRODES ET DU NEUROSTIMULATEUR

Lors de l'implantation finale des électrodes et du neurostimulateur, des électrodes permanentes sont installées sur le ou les nerfs sacrés. Les électrodes sont reliées à un neurostimulateur interne implanté sous la peau. On implante ce système en haut de la fesse, ou parfois au niveau de l'abdomen.

JUSQU'AU RETRAIT DES PANSEMENTS

1. **Lavez-vous à l'aide d'une débarbouillette.** Vos pansements doivent rester propres et secs. Pas de bain ni de douche. Au retrait des pansements, seulement la douche est permise. Bien rincer les plaies si elles font contact avec du savon.
2. **Solidifiez le ou les pansements au besoin.** Si l'un d'eux est imbibé, prenez rendez-vous avec votre médecin ou au CLSC près de chez vous. En dernier recours, vous pouvez vous présenter à l'urgence afin d'y faire changer votre pansement (les soirs, les nuits et les fins de semaine).

Si votre chirurgie se fait en deux temps (implantation des électrodes en premier lieu et implantation du neurostimulateur permanent dans une seconde chirurgie), un changement de pansement régulier pourrait être demandé et fait par votre CLSC durant toute cette période. Votre médecin spécialiste fera cette requête à votre CLSC et vous en serez avisé.

Si l'implantation permanente du neurostimulateur se fait en une seule et même chirurgie, le retrait des pansements se fait 72 h suivant l'opération. Ne frottez pas vos plaies. Le retrait des agrafes ou des points de suture peut se faire à votre CLSC 10 à 14 jours après l'intervention (un billet médical vous sera remis).

LES HUIT PREMIÈRES SEMAINES

1. **Évitez les charges.** Vous ne devez pas soulever des poids de plus de 2,25 kilos ou 5 livres (enfants, sacs d'épicerie, etc.).
2. **Évitez certains mouvements pendant au moins 8 semaines.** Il ne faut pas :
 - vous pencher;
 - faire des mouvements de torsion, d'extension, de rotation ou des étirements du tronc et du bassin.

Après cette période, vous pouvez de nouveau exécuter ces mouvements avec précaution, graduellement.

RECOMMANDATIONS PERMANENTES (À SUIVRE POUR TOUJOURS)

1. **Évitez les mouvements brusques et répétitifs.** Cela peut endommager l'appareil et les électrodes, vous privant ainsi de votre traitement le temps d'évaluer les options de réparation (reprogrammation ou chirurgie).
2. **Ne manipulez pas et ne frottez pas votre système de neurostimulation à travers la peau.** Vous pouvez l'endommager, le déplacer ou irriter votre peau. La télécommande de l'appareil ne doit pas être placée sur d'autres dispositifs (ex. : stimulateur cardiaque). Cela pourrait entraîner une modification accidentelle de la programmation.
3. **Au besoin, réajustez la stimulation.** La stimulation peut augmenter ou diminuer après un changement de position. Réajustez la stimulation pour être confortable dès que vous avez terminé de vous repositionner. Si la stimulation devient désagréable ou si elle n'est pas ressentie au bon endroit malgré vos tentatives d'ajustement, éteignez votre neurostimulateur à l'aide de la télécommande et prenez rendez-vous avec votre médecin spécialiste.
4. **Éteignez votre neurostimulateur lorsque vous conduisez auto, moto, etc.** Recommandation du fabricant. Vous pouvez le laisser en marche si vous êtes passager.
5. **Avisez les professionnels de la santé que vous portez un neurostimulateur interne permanent.** Lors de rendez-vous avec un médecin, dentiste, physiothérapeute ou autre, présentez la carte d'identification de votre neurostimulateur (remise lors de l'implantation).

Certains examens ou traitements peuvent nuire au fonctionnement ou briser votre neurostimulateur. Par exemple : imagerie médicale par résonance magnétique (IRM), radiothérapie, ultrasons, laser, TENS, radiofréquence, électrocautère.

Assurez-vous auprès du professionnel de la santé concerné que vous pouvez recevoir l'examen prévu. Si vous devez passer un examen en urgence, vous pouvez demander qu'on communique avec votre médecin spécialiste en neurostimulation ou avec le fabricant de votre neurostimulateur pour connaître les précautions à prendre avec votre type d'appareil.

Tout type de diathermie (à ondes courtes, à micro-ondes ou thérapeutique, traitement avec ondes électromagnétiques ou à courants électriques) est contre-indiqué.

Il y a risque de brûlures, de blessures graves et de dommages permanents.

6. Apportez votre télécommande ou tout autre dispositif de neurostimulation avec vous lors de tous vos rendez-vous médicaux ou examens médicaux.

7. Utilisation des appareils domestiques. Vous pouvez utiliser vos appareils domestiques (four à micro-ondes, tondeuse, etc.) ou de bureau (tablette, ordinateur, etc.).

Toutefois, évitez de mettre votre neurostimulateur en contact direct avec ces appareils (ex. : en appuyant votre tablette électronique sur votre neurostimulateur). Il y a des risques de bris, de déprogrammation ou de dysfonctionnement de l'appareil.

Certains types d'équipements ou d'appareillages émettent un champ magnétique puissant. Ils peuvent affecter votre neurostimulateur (ex. : centrale électrique à haute puissance).

Si vous ressentez un inconfort ou un malaise inhabituel à l'approche d'un appareil ou d'un équipement, éloignez-vous et éteignez votre neurostimulateur.

8. Adaptez votre façon de transporter votre téléphone cellulaire. Le fabricant recommande de porter votre téléphone cellulaire du côté opposé à celui où est situé votre neurostimulateur.

9. Vérifiez régulièrement les piles de votre télécommande (icône sur l'écran de la télécommande). Au besoin, remplacez les piles par des piles non rechargeables et de bonne qualité.

10. Évitez d'approcher votre télécommande d'une source d'eau (lavabo, toilette, etc.). Le contact avec l'eau risque de la briser.

11. Éteignez votre neurostimulateur si vous passez dans un portique de sécurité à l'entrée d'un commerce. Passez au centre du dispositif et marchez normalement. Restez aussi loin que possible des parois du dispositif et ne vous attardez pas à proximité. Après l'avoir franchi, rallumez votre neurostimulateur.

12. Si vous devez prendre l'avion. À votre arrivée à l'aéroport, éteignez votre neurostimulateur et rangez votre télécommande dans votre sac de cabine. Lors du contrôle de sécurité, présentez la carte d'identification de votre neurostimulateur aux agents. Dites-leur que vous ne pouvez pas passer dans le portique de sécurité, car il peut endommager votre appareil ou affecter la stimulation. Vous devez donc demander une fouille manuelle.

Si un appareil de détection de métal est utilisé par l'agent qui effectue la fouille manuelle, ce dernier doit éviter de le passer longuement aux sites d'insertion des différentes composantes du neurostimulateur (dos, flanc ou abdomen). Après le contrôle de sécurité, vous pouvez remettre votre neurostimulateur en fonction.

SIGNES ET SYMPTÔMES À SURVEILLER

Consultez un médecin dans les cas qui suivent :

Plaie chirurgicale qui présente :

- Rougeur
- Douleur
- Chaleur
- Gonflement
- Ouverture de la plaie malgré les sutures
- Mauvaises odeurs ou écoulements purulents sur un pansement

Frissons et fièvre (plus de 38,5 °C ou 101,3 °F)

Douleur plus intense ou inhabituelle au site d'implantation

VOUS AVEZ DES QUESTIONS

Pour toute urgence, présentez-vous à l'urgence de l'Hôpital Fleurimont ou de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke. Si votre état ne le permet pas, présentez-vous à l'urgence du centre hospitalier le plus près de chez vous.

CLSC de votre région : selon les heures d'ouverture

Info-Santé 811 : 24 h sur 24

Service d'urologie (Dre Le Mai Tu et Dre Salima Ismail) :
819 346-1110, poste 74595

Service de chirurgie générale (Dre Nathalie McFadden) :
819 346-1110, poste 14483

Service à la clientèle du fabricant Medtronic :
1 888 660-4616 ou medtronic.com

RÉFÉRENCES

Site web Medtronic Canada :
<https://www.medtronic.com/ca-fr/votre-sante/traitements-therapies/vessie-hyperactive-traitement/obtenir-un-dispositif.html>

RENDEZ-VOUS et INFORMATIONS

Rendez-vous et informations par la centrale des rendez-vous au 819 564-5210 ou par le secrétariat de votre médecin spécialiste.

NOTES

Auteure

Mélanie Gilbert, infirmière clinicienne
Service de neuromodulation

Approbation

Départements d'urologie et de chirurgie générale

Révision et mise en page

Service des communications
Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

© Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, 2020

santeestrie.qc.ca

Septembre 2023 – 4-6-11427 (version française) | 4-6-114258 (version anglaise)